Dimanche 12 Avril : Journée Natinale Univac

Lors du dernier congrès de Montluçon,nous vous avez avons présenté le nouveau projet de l'UniVac : SoliVac, antenne de la solidarité évangélique dédiée à l'aide aux vacances.

A l'approche du 12 Avril, journée des organisateurs de vacances Univac, nous vous rappelons comment articuler cette journée si vous êtes participant. Si vous n'étiez pas au congrès, et que vous souhaitez participer, lisez bien les informations ci-dessous et contactez-nous : nous serons heureux de répondre à vos questions.

Petit Rappel : Qu'est-ce que SoliVac ?

SoliVac, la solidarité évangélique pour des vacances ayant du sens.

L'objectif de SoliVac : aider directement enfants et familles à prendre un temps de vacances à valeur ajoutée. Plutôt que regretter ou déplorer la baisse ou l'absence des aides, nous vous proposons de créer un fonds interne pour pouvoir soutenir et encourager familles et enfants à passer des vacances dans les centres UniVac.

Comment constituer ce fond ?

En récoltant des dons au profit de SoliVac, antenne de la solidarité évangélique qui sera gestionnaire du dispositif et assurera la possibilité d'obtenir un reçu permettant une déduction fiscale.

En pratique :

a) mise à disposition de stickers ou macarons « Je soutiens SoliVac » revendu 2 € l'unité, pour permettre à chacun de contribuer à cette aide
b) La possibilité d'aider de manière plus conséquente par 3 autres formules de bon :

Être acteur SoliVac (10€), Être parrain SoliVac (35€, prix d'un jour de colo), Être bienfaiteur Solivac, montant libre.

La journée nationale de communication est fixée au **Dimanche 12 Avril 2015 dans** chaque église de France souhaitant participer à ce soutien. Au moment des annonces, à la fin de votre culte, vous pouvez passer la vidéo (vous pouvez la télécharger en cliquant sur le lien ci-dessous), expliquer en deux mots que les autocollants sont disponibles à votre table de publication. Vous aurez remis au préalable au responsable de la table de publication ou à toute autre personne de votre choix les stickers et les billets de soutien. C'est tout !
Une affiche est aussi à votre disposition en la téléchargeant au lien ci-dessous. Vous pouvez aussi faire suivre cette newsletter à vos contacts. Merci de tenir également à disposition les catalogues UniVac.

Vidéo à télécharger : cliquer ici
Affiche à télécharger : cliquer ici

Ces quelques instants que vous accorderez permettront à des familles et des enfants de pouvoir participer à des vacances bénies.

Foire aux Questions

- Je n'ai pas eu de stickers, comment puis-je les obtenir ?
En nous envoyant vos coordonnées et le nombre de stickers souhaités à l'adresse solivac.se@gmail.com

- Combien faut-il payer les stickers ?
Vous ne payez rien, nous vous les envoyons gratuitement, la seule chose que nous demandons c'est de faire l'information à votre église et de les tenir à disposition.

- Je n'ai plus de stickers, comment en obtenir de nouveaux ?
En nous envoyant vos coordonnées et le nombre de stickers souhaités à l'adresse solivac.se@gmail.com

-Où et à qui envoyer les fonds récoltés ?
Vous pouvez envoyer les fonds collectés à l'adresse suivante :

Centre de vacances Les TEREBINTHES
Solivac
A l'intention de Jean-Yves TRICOIRE
Domaine du Narais
72250 PARIGNE L'EVEQUE



-Nous recevons des dons en espèces, comment vous les faire parvenir ?
Il suffit de donner vos espèces à votre association culturelle, qui enverra un chèque pour la même somme.

- Comment fonctionnera l'aide SoliVac ?
L'aide SoliVac n'est pas pour les centres de vacances, mais en direction des familles.

a) Les centres de vacances UniVac accueillent les demandes d'aides et les regroupent
b) Une équipe indépendante étudie les dossiers et attribue une aide
c) La famille concernée et le centre reçoivent une attestation d'aide
d) Le centre déduit de la facture le montant de l'aide et demande ensuite son versement à SoliVac.

Un bilan sera réalisé chaque année et communiqué.

- Quel est le coût moyen d'une journée en centre de vacances ?
Le coût moyen est de 35€, c'est pourquoi la proposition de don pour être parrain SoliVac est de 35€. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Solidarité Évangélique.

- Il me reste des stickers, que dois-je en faire ?
Rien ne vous empêche de continuer de les mettre à disposition de votre assemblée après le 12 Avril, ce fonds peut-être alimenté toute l'année. Si toutefois vous souhaitez nous les retourner, il suffit de les adresser à l'adresse ci-dessous :
Centre de vacances Les TEREBINTHES
Solivac
A l'intention de Jean-Yves TRICOIRE
Domaine du Narais
72250 PARIGNE L'EVEQUE

- Où retrouver toutes ces informations ?
A compter du 12 Avril , sur notre site internet univac-france.org, vous pouvez aussi poser toutes vos questions à l'adresse solivac.se@gmail.com.

Nous vous remercions grandement pour l'accueil que vous ferez à cette opération.
L'équipe Univac